



ATELIER DE PARTAGE ET DE REFLEXION SUR LE FINANCEMENT ADAPTE AUX ACTIVITES DES FEMMES DU SECTEUR DE LA PECHE ARTISANALE : EXPERIENCE DE L'INITIATIVE DE LA CAOPA AVEC LE GIE DES FEMMES DE NIANING

MBOUR 11 DECEMBRE 2021

NOTE CONCEPTUELLE

La question du financement de l'investissement et des activités, condition nécessaire à la modernisation et à la compétitivité des entreprises du sous-secteur de la pêche artisanale souffre d'un manque d'intervention suffisante des institutions de financement.

Le sous-secteur de la pêche artisanale est écarté par les banques qui le considèrent comme un secteur à hauts risques.

Le système financier décentralisé est constitué des mutuelles d'épargne et de crédit remplace tant bien que mal les insuffisances des banques commerciales. Ces institutions financières plus proches des opérateurs concernés et dont les conditions de financement sont relativement plus souples, souffrent cependant d'un manque de ressources longues pour financer certains investissements partiellement lourds (équipements).

La plupart des contraintes identifiées au niveau des opérateurs de la pêche artisanale sont relatifs notamment aux facteurs ci-après :

- L'absence d'activité économique collective des membres des organisations des professionnels ;
- La difficulté de réalisation de garanties réelles ;
- La prédominance de structures de type individuel ou familiale dont le mode d'exploitation est souvent informel ;
- Le caractère informel des activités qui ne permet pas d'avoir de documents financiers fiables reflétant la réalité de l'affaire et permettant de présenter des dossiers bancables ;
- Le faible développement de l'épargne durable qui se traduit par l'insuffisance de fonds propres ;
- La faiblesse des garanties disponibles ;



- Le manque de formation des membres des organisations de pêche artisanale aux aspects liés au crédit.

La difficulté de bénéficier de prêts au niveau des institutions de financements formelles en plus des contraintes suscitées est exacerbée par les mutations intervenues dans le secteur des pêches notamment :

- I- Les effets des changements climatiques ;
- II- La surcapacité et la surexploitation des stocks accentués par la prolifération des industries de transformation de farine et huile de poisson ;
- III- L'augmentation de la pêche INN.

La conséquence de tous ces effets impacte négativement le sous-secteur de la pêche artisanale et se traduit par une tendance baissière des débarquements des produits de la pêche de capture principale source d'approvisionnement en matière première et le renchérissement de leurs prix.

A cette situation de dégradation écologique s'ajoute le renchérissement du prix des intrants entraînant la diminution des revenus des femmes surtout transformatrices et corrélativement la capacité d'autofinancement des opérateurs de la filière.

La problématique du financement des activités de la pêche artisanale en général et en particulier des femmes actives dans les filières de la chaîne de valeur de la pêche artisanale en Afrique a toujours été une des préoccupations majeures de la CAOPA. L'atelier « *d'échanges et de partage d'expériences sur les initiatives de financement des activités des femmes du secteur de la pêche artisanale* » s'inscrit dans la démarche de trouver un palliatif aux difficultés récurrentes du financement des femmes.

Lors de cette rencontre, les leçons et enseignements tirés des différentes expériences présentées serviront de guide dans la réflexion pour la définition d'un système alternatif de financement adapté aux activités des femmes de la pêche artisanale.

- **Objectifs, Résultats attendus, But et Finalité de l'atelier**
- **Objectif général :**
Identifier un système alternatif de financement adapté aux activités des femmes de la pêche artisanale.
- **Objectifs spécifiques :**



1. Partager les initiatives menées par les organisations des femmes pour le financement de leurs activités ;
2. Analyser et capitaliser les bonnes pratiques des initiatives menées ;
3. Identifier les aspects positifs d'autres modes de financement d'opérateurs en cours proposés aux acteurs de la pêche artisanale pouvant être pris en compte dans le schéma de financement.

• **Résultats attendus :**

1. Les différentes initiatives et systèmes de financement en cours sont connus, analysés et leurs aspects positifs recensés ;
2. Les conditions et modalités de crédits offerts sont connus et leur adaptabilité aux activités de la pêche artisanale analysée ;
3. Des propositions d'amélioration sur les conditions et modalités d'accès aux crédits sont faites ;
4. Des modalités d'amélioration de la capacité d'autofinancement des organisations sont proposées.
5. Un modèle de cadre d'administration et de gestion du dispositif du système de crédit est défini.

• **But :**

Mettre en place un système de financement par retour de fonds (revolving) dont les crédits seront adossés sur des conditionnalités souples et allégées fixées par les bénéficiaires eux-mêmes, doté d'un cadre d'administration et de gestion du dispositif allégé.

• **Finalité :**

- Améliorer les conditions d'existences des opérateurs de la pêche artisanale par le renforcement des revenus tirés de leurs activités.
- Assurer une contribution significative des femmes à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

▪ **Déroulement de l'atelier**

En vue de capitaliser les bonnes pratiques initiées par les femmes, l'expérience de Nianing relative à l'exécution du financement des femmes à travers leur caisse de crédit solidaire servira de référence de base. Elle sera complétée le cas échéant par la présentation d'autres initiatives ou systèmes de financement mis en œuvre par des participants à l'atelier.



Termes de référence de l'atelier

Pour une harmonisation des interventions :

- **Pour différentes présentatrices d'initiatives** de financement, les interventions se feront suivant le schéma ci-après :
 - **Date de démarrage**, motivations, et sources initiales des fonds ;
 - **Le Processus de fonctionnement du système** (Organisation, gestion) ;
 - **Les Résultats** : (Positifs, difficultés rencontrées, solutions mises en œuvre) ;
 - **Les Impacts** : (économique, social, dynamique organisationnelle et de groupes),
 - **Les Forces et faiblesses** (dispositif organisationnel, gestion du portefeuille d'endettement, satisfaction des besoins de crédits...etc.) ;
 - **Perspectives** (amélioration du système : besoins).

- **Pour les autres responsables de systèmes de financement.**
 - **Les produits offerts** (nature et objet du crédit) ;
 - **Les conditions et modalités d'octrois des crédits** individuel et/ ou de groupe : (domiciliation bancaire, apport personnel, durée du prêt, taux d'intérêt, suretés demandées, modalités de remboursement/ nature et objet du prêt).
 - Type et forme d'accompagnement pouvant être accordés aux femmes.
 - Autres préoccupations éventuelles le cas échéant émises par les femmes.